



MÉMOIRE

DATE 19 septembre 1977.

À Monsieur Richard L. Séguin,

SUJET

DE Claude Bernard.

Nous vous demandons d'apporter les corrections suivantes à notre rapport annuel de 1976.

Page 5, 2ème paragraphe: Il faudrait lire 5 zones de pêche au lieu de 6 et enlever la zone H.

Il faut changer la zone de chasse B₃ pour B₂.

Bien à vous,

Claude Bernard, Biologiste,
Chef du District de Québec.

/jdb

Service de l'Aménagement de la Faune

Rapport général du district de
Québec pour l'année 1976

par

Claude Bernard, Biologiste
Chef de district

Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche

2. Introduction

Le rapport annuel du district est préparé dans le but premier de fournir aux autorités de notre ministère des informations sur nos activités tout en faisant le point dans la réalisation de certains projets. Ceci nous permet en même temps de réaliser la somme importante de travail fournie par chacune de nos équipes pour effectuer tous ces travaux. L'effort fourni par chacun des membres du personnel du district mérite d'être mentionné et nous nous devons de signaler l'esprit de collaboration qui règne au sein de notre personnel et de remercier tout le monde de sa participation offerte à la bonne marche de nos projets.

Nous donnons dans ce rapport des détails sur les activités générales du district et rapportons les principaux travaux effectués de janvier à décembre 1976. Les projets d'un intérêt particulier sont seulement énumérés étant donné que dans la plupart des cas ils font l'objet d'un écrit qui est publié dans un tiré à part. Plusieurs de ces rapports sont utilisés dans la préparation de celui-ci.

3. Résumé

Nous avons entrepris un programme d'échantillonnage de trente-neuf plans d'eau afin de déterminer le taux de métaux lourds et de pesticides sur dix-neuf espèces de poissons. Ces données nous permettront de mieux renseigner le public sur le danger de consommer des poissons capturés sportivement.

L'implantation future de nouveaux modes d'exploitation des territoires sous bail a retenu notre attention plus particulièrement pour le S.E.R.F. de Portneuf. Plusieurs données ont été recueillies au cours de 1976 tant par les consultants engagés pour la cueillette de ces renseignements que par l'équipe du district engagée sur ce projet. Nous devons être en mesure de formuler des recommandations d'ici la fin de mars 1978.

Des montants d'argent nous ont été accordés pour effectuer une étude du potentiel faunique du sous-secteur de Charlevoix. En effet, l'O.P.D.Q. votait \$100,000 répartis en deux ans pour entreprendre ce projet. Encore là, des recommandations devraient être formulées d'ici le mois de mars 1978.

Pendant les chasses contrôlées du petit gibier et du gros gibier, des stations d'enregistrement sont maintenues dans le Parc des Laurentides et dans la Réserve de Portneuf. En plus nous recueillons des données dans des stations itinérantes tant sur la rive sud que sur la rive nord. Nous avons obtenu ainsi 200 dents incisives d'orignaux et 181 dents incisives de chevreuils.

Pour fournir des recommandations au ministère des Terres et Forêts sur les endroits à protéger dans les aires hivernales de cerf d'une part et, pour connaître l'importance de nos populations de cerfs et d'orignaux d'autre part nous avons inventorié près de 3,000 km² sur la rive sud.

Plusieurs ensemencements sont effectués dans des plans d'eau publics. Des statistiques de pêche sont recueillies dans les lacs ex-

exploités par la pêche dans les parcs de notre district.

En collaboration avec le Service de l'Exploitation des Parcs nous avons aménagé une frayère à truite mouchetée sur un plan d'eau de la Réserve de Portneuf. Cet aménagement a nécessité le transport de plus de 800 voyages de gravier.

4. Table des matières

	<u>Page</u>
2. Introduction	1
3. Résumé	1
4. Table des matières	3
5. Description générale du district	4
6. Organigramme	5
7. Liste alphabétique du personnel	6
8. Locaux	7
9. Budget	8
10. Equipement	10
11. Faune aquatique	11
11.0 - Objectifs et priorités	11
11.1 - Rive sud	11
11.2 - Fleuve St-Laurent	15
11.3 - Réserve de Portneuf	16
11.4 - S.E.R.F. de Portneuf	19
11.5 - Parc des Laurentides	20

11.6 - Projet de Charlevoix	23
12. Faune terrestre	23
12.0 - Objectifs et priorités	23
12.1 - Petit gibier	24
12.2 - Gros gibier	25
12.3 - Animaux prédateurs	32
12.4 - S.E.R.F. de Portneuf	34
13. Travaux divers	34
14. Liste des rapports	38
15. Conclusion	

5. Description générale du district

Les limites du district de Québec ne sont pas identiques à la région administrative 03 telle que définie par le ministère de l'Industrie et du Commerce. En effet, le Parc des Laurentides et la Réserve de Portneuf ont été inclus dans leur entier dans le but de rendre plus efficace le travail de nos équipes. Sur la rive sud un secteur comprenant la région des Bois Francs a été détaché et donné au district des Cantons de l'Est. Il en est de même du secteur de Kamouraska - Témiscouata et Rivière-du-Loup qui a été passé au district de Rimouski au cours de l'été 1976 (figure 1).

Dans notre rapport annuel de 1973, nous avons souligné quelques difficultés de fonctionnement avec le secteur des comtés de Kamouraska - Témiscouata et Rivière-du-Loup. Les autorités ont été vite

saisies de ces problèmes et ont corrigé la situation très rapidement. Par contre nous notons que les limites de notre district ne sont pas les mêmes pour les différents services à l'intérieur de notre ministère. Le Service de l'Exploitation des Parcs se rend de l'autre côté de Tadoussac sur la rive nord et englobe sur la rive sud une partie du district de l'Estrie. Nous croyons illogique d'opérer de cette façon et il faudrait une fois pour toutes s'entendre et placer les limites aux mêmes endroits. Nous osons croire que la régionalisation solutionnera ce fait.

Nous comptons dans les limites du district de Québec six (6) zones de pêche. Toutefois ce n'est qu'une partie plus ou moins importante des zones A, B, C, D, F et H telles qu'elles apparaissent à la figure 2. Quant aux zones de chasse, elles sont aussi au nombre de six (6); A₁, A₂, B₃, C, G et H (figure 3) et encore là ce n'est qu'une partie de ces zones qui est incluse dans les limites.

6. Organigramme

L'organigramme donné ici est uniquement en fonction des équipes de travail et des principales activités (figure 4 et 4-A). Nous produisons en figure supplémentaire l'organigramme que notre unité devrait avoir dans les années à venir (figure 5).

Le personnel technique est presque toujours dirigé par un professionnel dans l'occurrence un biologiste, celui-ci n'est toutefois pas continuellement présent au sein de son équipe. Les groupes de travail sont toujours les mêmes ce qui signifie que le personnel est conti-

nuellement sur les mêmes activités quoique de temps à autre, selon les projets en cours, le personnel peut être affecté occasionnellement à d'autres projets.

7. Liste du personnel

a) Personnel permanent

Beauchemin, Jocelyne	:	Secrétaire
Bernard, Claude	:	Biologiste, chef de district
Bossé, Raymond	:	Technicien de la faune
Bourassa, Jean-Jacques	:	Biologiste
Brisebois, Jean-Luc	:	Technicien de la faune
Caron, Clément	:	Technicien de la faune
Carrier, Donald	:	Technicien de la faune
Déry, Julien	:	Technicien de la faune
Gagnon, Albert	:	Technicien de la faune
Landry, Gilles	:	Biologiste
Paquet, Gilles	:	Biologiste
Pleau, Claude	:	Technicien de la faune
Roussel, Yvon E.	:	Biologiste
Samson, Luc	:	Biologiste
Thomassin, Jean-Pierre	:	Technicien de la faune
Turgeon, Jacques	:	Technicien de la faune
Vézina, Réal	:	Biologiste

b) Personeel occasionnel

Bouchard, Sylvie : Etudiante universitaire
 Côté, Serge : Etudiant universitaire
 Déry, Mme Bernadette : Journalière
 Dubois, Jean-Paul : Etudiant CEGEP
 De La Durantaye, François: Etudiant stagiaire, CEGEP
 Dolan, Daniel : Technicien de la faune
 Gervais, André : Technicien de la faune
 Lapointe, Charles : Technicien de la faune
 Laverdière, Martial : Etudiant CEGEP
 Morin, Roger : Occasionnel trappeur
 Poirier, G. : Etudiant stagiaire, CEGEP
 Regimbald, Alain : Etudiant CEGEP
 Rochette, Mme Andrée : Agent de bureau
 St-Onge, Sylvain : Technicien de la faune
 Trencia, Guy : Biologiste
 Verreault, Bruno : Etudiant stagiaire, CEGEP
 Villeneuve, Noël : Technicien de la faune

8. Locaux

Les bureaux, laboratoires et entrepôts pour notre unité administrative sont localisés à l'Edifice de la Faune, 9530 rue de la Faune à Orsainville.

Dans cet édifice à caractère régional, il y a en plus des bu-

reaux de notre service, ceux du Service de la Conservation, du Service de l'Exploitation des Parcs, du Secrétariat administratif régional, du Service de Pisciculture et du Service de la Recherche Biologique.

Nous occupons une partie du rez-de-chaussée et nos laboratoires sont situés au 1er sous-sol. Les espaces sont insuffisants car nous avons augmenté notre personnel de quatre sur un projet de deux ans avec l'O.P.D.Q.. Nous avons dû convertir en bureau une petite salle qui était utilisée pour l'étude et l'entreposage de nos cartes, pour préparer des documents et pour réunir notre personnel.

La situation est à peu près la même pour tous les autres services localisés dans cette bâtisse. C'est donc dire qu'il y a un problème important à régler de ce côté et que dans un avenir prochain, les autorités devront se pencher sur cette question.

9. Budget

Les montants d'argent qui nous sont accordés sont à l'élément de programme 01-01. Des sommes d'argent sont gardées par la direction du service qui les distribue selon les besoins dans les districts sans toutefois les mettre au budget des centres de responsabilité des districts.

Notre budget original s'élève à \$239,000 réparti de la façon suivante:

Catégorie 01 - sous-catégorie 01	= \$179,400.00
- sous-catégorie 02	= \$ 3,300.00
- sous-catégorie 03	= \$ 3,500.00
Catégorie 02 - sous-catégorie 01	= \$ 3,500.00
Catégorie 03 -	= \$ 11,600.00
Catégorie 05 -	= \$ 9,400.00
Catégorie 07 -	= \$ 13,800.00

Dans notre rapport sur l'état des dépenses en date du 31 décembre, nous demandons d'apporter les modifications suivantes:

Catégorie 01 - sous-catégorie 01	= \$233,400.00
- sous-catégorie 02	= \$ 4,200.00
- sous-catégorie 03	= \$ 2,100.00
Catégorie 03 -	= \$ 13,100.00
Catégorie 05 -	= \$ 12,900.00
Catégorie 07 -	= \$ 16,800.00

Le total de notre budget devient donc \$300,500. L'augmentation des salaires des professionnels qui ont signé leur convention collective au cours de l'automne prend une grosse part de cette hausse. Comme par les années antérieures il y a un manque d'argent aux catégories 05 et 07. Nous devons en cours de route obtenir des crédits supplémentaires pour poursuivre nos activités, car les montants accordés ne sont pas assez élevés. De plus, cette année avec la disparition de l'appendice B de la convention collective des fonctionnaires, le montant au temps supplémentaire est nettement insuffisant.

Au cours de cet exercice financier, nous avons obtenu un montant d'argent additionnel de \$50,000 pour effectuer un projet dans Charlevoix. Ce budget est réparti de la façon suivante:

Catégorie 01 - sous-catégorie 02	= \$ 1,000.00
Catégorie 02 -	= \$20,000.00
Catégorie 03 -	= \$ 7,500.00
Catégorie 05 -	= \$ 500.00
Catégorie 06 -	= \$ 1,000.00
Catégorie 07 -	= \$ 5,000.00
Catégorie 08 -	= \$15,000.00

10. Equipement

Pendant la période estivale, au moment où toutes nos équipes sont sur le terrain et que vient s'ajouter du personnel supplémentaire, il arrive souvent que nous manquons de matériel. Même en planifiant le mieux possible, il nous faut de temps à autre attendre après une équipe pour avoir les instruments nécessaires pour nos travaux.

Grâce aux voitures de courtoisie de la Compagnie Ford, nous avons pu depuis trois ans effectuer plusieurs projets supplémentaires. Ces travaux sont pour nous d'un grand intérêt et bien souvent si nous ne pouvons les effectuer, nous serons devant un piétinement continu et d'une année à l'autre nous ne progressons pratiquement pas.

Le prêt de ces voitures est essentiel dans nos activités et s'il arrivait qu'on l'arrête, il nous faudra penser à la possibilité de louer des voitures du même genre.

11. Faune aquatique

A ce chapitre nous donnerons donc les principales activités tels les inventaires, les visites-inspections pour solutionner un problème urgent et inattendu, les visites pour prendre des données sur les frayères, les aménagements de type routinier, les statistiques de pêche dans nos parcs, les ensemencements et les travaux généraux.

11.0 - Objectifs et priorités

Les principaux objectifs visés sont d'assurer le maintien et l'amélioration de nos populations de poissons d'intérêt sportif tout en permettant une récolte. Pour en arriver à ceci, il nous faut prendre une foule de renseignements, de données et c'est toujours sur les terrains publics que nous dirigeons nos équipes. Actuellement nous accordons une priorité de travail dans les parcs et réserves car c'est à ces endroits que nous pouvons obtenir le plus facilement de renseignements nous permettant ainsi de vérifier les recommandations des aménagements à effectuer.

11.1 - Rive sud

Dans le but de formuler des recommandations susceptibles d'améliorer les conditions de pêche, des inventaires ont été entrepris dans les plans d'eau suivants:

Lac des Cèdres, comté Bellechasse

Rivière Chaudière, comtés Beauce nord et Beauce sud

Lac Dos de Cheval, comté Kamouraska - Témiscouata

Lac Petit Abénakis, comté Beauce sud

Lac Petit St-Jean, comté Beauce sud

Lac Castor, comté Kamouraska - Témiscouata

Nous avons complété l'analyse des données sur les travaux d'inventaire de la rivière Bras St-Nicolas dans le comté de Montmagny - l'Islet. Ce travail réfère au rapport numéro 1 figurant au chapitre 14.

Au cours de l'automne nous avons établi un programme d'échantillonnage de plusieurs plans d'eau dans le district afin de faire analyser la chair des poissons susceptibles de contenir des métaux lourds et des pesticides.

Régulièrement notre bureau reçoit des demandes concernant la consommation de la chair du poisson capturé sportivement dans le fleuve St-Laurent et dans les lacs dans les environs de Québec. Nous croyons être de nos responsabilités que de renseigner le public sur ce point. Pour répondre adéquatement il nous faut avoir les données en main. Notre personnel a effectué l'échantillonnage à trente-neuf endroits et dix-neuf espèces de poissons ont été par la suite acheminées au laboratoire de Environnement Canada à Longueuil (voir tableau 1).

Les résultats partiels qui nous sont parvenus n'indiquent pas de concentration élevée de métaux lourds et de pesticides. Même la nous considérons important de poursuivre ce projet et nous envisageons continuer au cours de 1977.

Nous avons fait apparaître ce travail à la section rive sud même si plusieurs plans d'eau sont localisés sur la rive nord. Nous ne

répèterons pas ceci dans la section rive nord.

Dans le but de fournir des documents indiquant les zones de concentration de la faune au ministère des Terres et Forêts, nous leur avons préparé deux documents qui visaient plus particulièrement à protéger ces secteurs dans l'exploitation forestière sur les terres de la Couronne. Une brochure pour chacune des unités, soit celle des Appalaches et celle de la Beauce, donne les secteurs où une attention particulière doit être apportée tout en y indiquant des règles de base à respecter.

Ces documents figurent aux rapports numéros 3 et 4 apparaissant au chapitre 14.

Desensemencements ont été effectués à 21 endroits publics de la rive sud. Au total 185,750 poissons ont été déposés dont 176,750 truites mouchetées, 5,000 maskinongés et 4,000 truites arc-en-ciel. La longueur de ces poissons variaient entre 2 cm et 25 cm. Plus de détails sont fournis au rapport numéro 11 du chapitre 14.

L'Association de Chasse et de Pêche de Témiscouata Inc. organise au lac Témiscouata depuis quelques années à la fin du mois de juin, un tournoi de pêche à la truite grise. Nous avons donc profité de cette occasion pour recueillir des données sur cette espèce. Nous avons réussi à obtenir des données sur 30 spécimens en 1976.

Au cours de l'été 1975 nous avons effectué l'inventaire ichthyologique (cyprinidés) du lac Témiscouata (rapport apparaissant dans celui du district de 1975) qui nous a permis de constater que les épinoches étaient parasités à un point tel que nous avons décidé de pousser cette

étude plus à fond pour déterminer exactement le parasite.

Après vérification, nous avons découvert que l'infection par ce parasite n'avait pas été signalé sur cette espèce en Amérique du Nord. Dans un rapport figurant au numéro 5 au chapitre 14, nous donnons plus de détails.

De plus, nous avons présenté un projet "APP" expliqué brièvement dans la section de la Réserve de Portneuf pour obtenir du personnel supplémentaire afin d'effectuer un recensement de la pêche sportive au lac Témiscouata. Ici c'est la truite grise qui nous intéresse davantage car une diminution dans les résultats de pêche fut signalée durant les dernières années. Il s'agit de vérifier cette affirmation et de déterminer l'état de santé (âge-croissance) des populations de cette espèce.

Nous avons dû abandonner ce projet car il nous a été impossible d'obtenir du personnel.

Nous avons aussi au cours de l'hiver recueilli des statistiques de pêche que les gens font à ce lac. Au cours du mois de mars une visite fut organisée pour obtenir des renseignements qui figurent au rapport numéro 2 apparaissant au chapitre 14.

Depuis plusieurs années, notre ministère permet la pêche à l'éperlan avec un carrelet et une épuisette pendant la période de fraie dans les rivières Boyer (Bellechasse) et Ouelle (Kamouraska) situées dans les limites de notre district. Dans le cas de la rivière Boyer une baisse est signalée dans les captures depuis quelques années et nous avons suivi depuis quelques printemps l'exploitation de cette pêcherie afin de nous permettre de réglementer adéquatement s'il en était néces-

saire. C'est ainsi que nous avons recommandé d'interdire à partir du printemps 1977 la pêche à l'éperlan dans la rivière Boyer pendant la période de fraie. Nous n'avons pas déterminé la durée de cette interdiction mais nous effectuerons des relevés à tous les printemps et si des augmentations importantes étaient signalées, nous reconsidérerons notre décision.

11.2 - Fleuve St-Laurent

Les données recueillies lors de nos inventaires ichthyologiques et physico-chimiques dans le fleuve St-Laurent ont été analysées au cours de l'hiver et nous ont permis de produire le rapport numéro 13 apparaissant au chapitre 14.

Des données furent recueillies à 177 endroits. Au total quarante-six (46) espèces de poissons furent échantillonnées. Nous évaluons qu'il y a un fort potentiel faunique dans ce secteur du fleuve et qu'il y a lieu de faire connaître davantage ces résultats pour intéresser le public à cette abondance faunique. La perchaude peut être considérée comme l'espèce importante d'intérêt sportif et pourrait supporter un effort de pêche assez élevé. Au tableau 2 nous donnons la liste des espèces de poissons capturées lors de nos inventaires.

Un comité nommé pour recueillir des renseignements, faire effectuer et compléter des études sur le fleuve St-Laurent avait été formé en 1975 au sein de différents ministères et organismes intéressés par la valeur de cette nappe d'eau. Nous avons été demandés de participer à quelques projets et en 1976 nous avons accepté de collaborer à celui de

l'étude des frayères dans le secteur compris entre le lac St-Pierre et l'extrémité est de l'Île d'Orléans. Il avait été convenu avec le comité St-Laurent que les montants d'argent demandés pour l'engagement du personnel et l'achat d'équipement nécessaire à la réalisation du projet seraient accordés à nos budgets dès le printemps 1976.

Au cours de l'hiver on nous informait que l'équipe de travail pour la réalisation du projet serait prêtée par les Services de Protection de l'Environnement. Dès ce moment nous avons signalé notre désapointement du fait de n'avoir pu donner notre point de vue dans le choix du personnel. Par la même occasion nous manifestions la crainte d'avoir de la difficulté à diriger une équipe qui pourrait avoir plus d'un supérieur immédiat.

Le travail devait débuter dès le début d'avril et l'équipe devait se rapporter à nos bureaux dès ce moment là. Au contraire, l'équipe ne se rapporta pas à nos bureaux et opérait à partir d'une autre unité administrative. De plus la période d'engagement avait été diminuée de près de la moitié et le matériel de travail n'était pas contrôlé par notre bureau.

Devant cette situation nous avons dû nous retirer du projet en mentionnant clairement au comité qu'il n'avait pas respecté les conditions du départ et que s'il revisait sa position et acceptait nos conditions nous étions toujours prêts à offrir nos services.

11.3 - Réserve de Portneuf

Dans ce secteur du district nous entreprenons différents travaux selon les priorités établies à partir du personnel disponible et

de l'activité du Service de l'Exploitation des Parcs.

L'inventaire ichtyologique et physico-chimique des plans d'eau de la Réserve de Portneuf a été complété au cours de l'année 1976. C'est donc dire que la répartition des espèces de poissons ainsi que le potentiel productif sont connus sur plus des 2/3 de tous les plans d'eau de la réserve. Grâce aux études effectuées depuis 1970, le Service de l'Aménagement de la Faune peut maintenant entreprendre l'aménagement de certains lacs dans le but d'en améliorer le rendement de la pêche pour le bénéfice des sportifs.

Avec la collaboration du Service de l'Exploitation des Parcs nous avons aménagé une frayère artificielle au lac Lapeyrère. Ce travail nécessita 800 voyages de gravier et c'est au cours des mois de juin, juillet et août que nous avons procédé à sa réalisation. Plus de 5,000 truites mouchetées adultes provenant du Parc des Laurentides y furent déposées. Les premières observations nous laissent croire que les résultats pourront être encourageants et qu'il y a lieu d'espérer une réussite avec cet aménagement (figure 6).

Des ensemencements de poissons sont effectués à partir des stocks de poissons du Service de Pisciculture. Au total, 40,500 truites mouchetées furent déposées dans 27 plans d'eau, 27,700 truites grises dans 2 plans d'eau et 70,495 maskinongés dans 9 plans d'eau.

Ce travail réfère au rapport numéro 11 figurant au chapitre 14.

En plus nous avons capturé dans des cages 2,574 truites mouchetées dans des cours d'eau de la réserve et nous les avons ensemencées dans six lacs.

Quelques plans d'eau furent l'objet de visites afin de vérifier l'état des frayères de la truite mouchetée. Ces visites sont surtout faites dans le but de constater les constructions effectuées par les castors et déterminer s'il y a lieu de démolir ces barrages et de capturer ces animaux.

Nous recueillons des statistiques de pêche pour les lacs et les rivières ouverts à la pêche à permis de séjour et à permis quotidien. En 1976, sept rivières et 78 lacs étaient pêchés. On a enregistré une capture de 66,903 truites mouchetées par 11,615 jours/homme de pêche.

Dans le cadre d'un programme APP établi par le Service de Placement Etudiant du Québec ayant pour but de regrouper un certain nombre d'étudiants chargés d'effectuer des travaux dans des domaines précis, nous avons présenté pour cette réserve trois projets dont un consistait à recueillir des données sur les lacs où nous avons introduit du maskinongé pour établir les endroits possibles de reproduction de cette espèce. Un second projet consistait en la capture et l'ensemencement de truites mouchetées indigènes à la Réserve de Portneuf. Plusieurs plans d'eau doivent recevoir des ensemencements et nous croyons que les résultats seront meilleurs avec le poisson indigène. A certains endroits il y a moyen de capturer des truites mouchetées, de les transporter, de les ensemenecer et de suivre le rendement de cet aménagement comparativement aux résultats d'ensemencement avec de la truite de pisciculture.

Un dernier projet visait à l'aménagement physique de quelques plans d'eau. L'amélioration de plusieurs cours d'eau pour faciliter la reproduction des salmonidés s'avère nécessaire dans le secteur ouest et

nous demandions deux étudiants pour effectuer ce projet. Aucun étudiant et voiture nous fut accordé pour réaliser ces projets. Nous avons donc dû abandonner ces demandes.

11.4 - S.E.R.F. de Portneuf

Suite à l'annonce des autorités de notre ministère de mettre en place des "Sociétés d'exploitation" au cours de 1976, nous avons été demandés d'étudier le potentiel faunique d'un secteur situé dans le comté de Portneuf (figure 7). L'expérience d'implanter un ou des nouveaux modes d'exploitation autre que les parcs et réserves est tout à fait nouveau et il nous a fallu fournir très rapidement des commentaires. Dans le rapport numéro 6, nous donnons des détails sur l'évaluation du territoire qui avait été choisi pour y effectuer cette expérience. Il va sans dire que ces estimés sont sujets à changement dès que les inventaires auront été complétés par le personnel engagé à cette fin.

Pour s'occuper de ce territoire et recueillir les données, nous avons obtenu l'engagement d'un biologiste pour le fonctionnement de ce projet ainsi qu'un technicien occasionnel comme support technique. De plus un contrat a été accordé à une firme de consultant afin de nous permettre d'obtenir des données le plus rapidement possible. Ainsi le groupe oeuvrant en priorité sur ce projet a obtenu dès l'automne des renseignements qui lui permettra de faire plusieurs recommandations dans un avenir assez prochain.

Déjà nous notons que le secteur nord-est de ce territoire offre un meilleur potentiel faunique que les autres secteurs. Nous ne

misons pas trop sur la récréation intensive à partir des espèces de poissons autres que les salmonidés; l'expérience de la Réserve de Portneuf nous l'a prouvé. C'est donc dire que la valeur du territoire est directement reliée, du moins pour la faune aquatique, au potentiel de pêche aux salmonidés.

Des recommandations plus précises seront formulées dans peu de temps et à partir de ce moment là nous pourrons plus facilement juger de la valeur de ce territoire et probablement expérimenter un nouveau mode d'exploitation.

11.5 - Parc des Laurentides

Nous accordons une priorité de travail dans ce secteur du district car la pêche est l'activité estivale principale et fournit une récréation inestimable à quantité de pêcheurs. Nous tentons avec le personnel disponible et les moyens mis à notre disposition de poursuivre nos inventaires de lacs dans les zones déjà exploitées. Il nous faudrait obtenir des données dans d'autres secteurs afin de prévoir l'ouverture de nouveaux territoires de pêche mais malheureusement les effectifs ne nous permettent guère d'entreprendre de tels travaux. C'est donc dire que notre personnel oeuvre dans des domaines urgents et que nous devons limiter nos travaux qu'à ceux les plus pressants.

Nous aimerions davantage suivre les travaux d'aménagement entrepris car ceci nous permettrait de mieux nous guider dans nos futurs projets d'aménagement. Encore là, il nous faudrait du personnel supplémentaire pour nous permettre de réaliser ces programmes.

Pour en arriver à une bonne exploitation des lacs ouverts à la pêche nous devons visiter les responsables des territoires qui voient à la cueillette des statistiques de pêche. Ainsi une tournée hebdomadaire est effectuée auprès de tous les gérants de camps. Ceci nous permet de connaître la récolte prélevée et de mieux diriger les pêcheurs vers les endroits n'ayant pas reçu l'effort de pêche déterminé. Le Parc des Laurentides a fourni une récolte de 812,834 truites mouchetées, 528 truites grises et 43 ouananiches sur 500 plans d'eau pour un effort de 81,032 jours/homme de pêche.

Etant donné que nous n'ensemencions pas de poissons en provenance du Service de Pisciculture dans le but de garder tout le cachet indigène à ce territoire, nous capturons des poissons aux endroits où il y a abondance et les ensemencions là où la nécessité se fait sentir. Les truites mouchetées sont capturées à l'aide de cages et de seines aux endroits où elles se concentrent. Au total 12,507 truites mouchetées ont été capturées et ensemencées dans 22 plans d'eau différents dont un dans la Réserve de Portneuf qui apparaît dans un projet à la section 11.3. Nous déposons ces poissons presque exclusivement à des endroits où il n'y a pas de reproduction naturelle ce qui nous assure une certaine rentabilité.

Des visites furent faites à différents endroits pour vérifier la présence de poissons, pour déterminer les possibilités de pêche et l'état des frayères.

Des cages furent installées dans des passes migratoires dans le but de vérifier l'efficacité de ces aménagements. Nous visitons

cing endroits et 4,769 truites mouchetées de 7 à 20 cm furent capturées dont 1,956 au Petit lac à l'Epaule, 133 au lac Valois, 1,032 au lac Roy, 604 au lac Lemay et 1,044 au lac Mitchel.

Les résultats sont intéressants et il nous faudra continuer à prendre des observations afin de formuler des modifications dans le fonctionnement surtout aux endroits où le rendement est faible.

Dans le cadre du programme APP avec le Service de Placement Etudiant, décrit sommairement pour la Réserve de Portneuf, nous avons présenté trois projets pour le secteur du Parc des Laurentides. Dans un premier cas, nous voulions obtenir deux étudiants pour corriger et compiler les données sur les statistiques de pêche de notre district et pour aider à la préparation et la distribution du rapport produit par le Centre d'Informatique de notre ministère. Le deuxième projet concernait la demande de personnel pour effectuer un inventaire du bassin du lac des Ecorces. Ce territoire présente des conditions spéciales du fait que l'introduction de la ouananiche dans le lac Kénogami a amené cette espèce à s'implanter dans le bassin hydrographique du lac des Ecorces. Le troisième projet visait à établir une banque d'information Faune-Eau et la première étape consistait à reviser tous les dossiers que nous possédions sur les plans d'eau du district. Nous demandions deux étudiants pour la réalisation de ce projet.

Nous avons obtenu deux étudiants et une voiture pour effectuer le projet sur les statistiques de pêche.

Devant l'importance et l'urgence que nous accordions au projet pour l'inventaire ichtyologique du bassin de la rivière des Ecorces,

nous avons décidé d'entreprendre quand même une partie de ce travail dès 1976.

Nous donnons plus de détails au rapport numéro 7, chapitre 14.

11.6 - Projet Charlevoix

Dans notre rapport annuel de 1975 nous donnions dans la liste des rapports ou écrits préparés durant cette année, un projet qui visait l'étude sur le potentiel faunique du sous-secteur de Charlevoix. Nous espérons obtenir des crédits budgétaires dès le mois d'avril 1976 afin de nous permettre d'engager du personnel et d'acheter de l'équipement pour commencer la cueillette de données au cours du printemps 1976.

Le C.T. donnant les crédits nous est parvenu qu'à la fin du mois d'août ce qui nous a permis d'avoir le matériel et le personnel qu'au courant de l'automne. Nous avons donc dû orienter nos activités sur le terrain que dans le secteur de la faune terrestre.

Il est bien évident qu'une saison complète a été perdue dans la cueillette de données en faune aquatique. Il faudra considérer ce facteur dans la réalisation finale du projet soit en accordant un prolongement pour au moins une saison ou tout au moins en octroyant plus d'argent au cours de 1977-78; sinon les recommandations ne pourront être que partielles car les données auront été ramassées que pendant une saison.

12. Faune terrestre

12.0 - Objectifs et priorités

Dans le contexte actuel nous accordons la priorité au cerf de

Virginie. Nous devons produire des recommandations précises sur les secteurs prioritaires pour la faune et ceci nous demande de consacrer une bonne part de notre temps.

Par contre, l'original qui est tout aussi important à notre point de vue, se voit délaissé quelque peu et ce n'est qu'aux stations d'enregistrement que nous recueillons des informations. Il va sans dire que les chasses contrôlées nous demandent de suivre de près l'exploitation dans les endroits autorisés à ce sport.

Quant aux petits gibiers nous sommes dans l'obligation de n'effectuer que quelques observations sur la gelinotte huppée.

12.1 - Petit gibier

12.1.1 - Chasse contrôlée

La chasse au petit gibier dans la Réserve de Portneuf (lièvre et perdrix) s'est déroulée du 18 octobre au 7 novembre soit une durée totale de 21 jours. Nous avons maintenu une station de prise de données à chacune des deux barrières (Talbot et Rivière-à-Pierre) afin de nous permettre de recueillir les renseignements biologiques sur cette chasse. C'est le personnel du Service de l'Exploitation qui est localisé aux barrières qui nous a recueilli les données sur les résultats de chasse. Avec l'expérience que nous avons connue l'année d'avant en se faisant recueillir les données sur semaine par les employés de la réserve, nous avons décidé de tenter expérimentalement pour l'automne 1976 de faire ramasser les renseignements par le personnel en place. Nous sommes sa-

tisfaits des résultats et pouvons souligner la bonne collaboration reçue par le Service de l'Exploitation des Parcs.

Au cours de 1976, 928 chasseurs ont eu accès à cette chasse et ont abattu 887 gelinottes et 79 lièvres. Cette chasse n'a pas eu autant de succès qu'en 1975. En effet, une baisse dans le nombre de chasseurs (40) et dans le nombre de gelinottes tuées (414) est signalée. La période de chasse a diminué de six jours dont quatre jours au mois d'octobre. Nous croyons que ceci explique le pourquoi de la diminution.

12.2 - Gros gibier

12.2.1 - Orignal

12.2.1.1 - Chasse contrôlée - Parc des Laurentides (secteur central)

La chasse contrôlée pratiquée dans le Parc des Laurentides avait sensiblement la même forme d'exploitation que les années précédentes. La superficie chassée, le nombre de zones de chasse, le nombre de groupes de chasseurs se comparaient à l'année précédente. Nous devons noter que l'ouverture de la chasse s'est faite une semaine plus tard.

300 chasseurs furent admis et 73 groupes ont réussi à abattre 1 orignal. Le succès s'établit donc à 48.7%.

La composition des sexes, 38 mâles et 35 femelles, nous donne le rapport de 108.5 mâles/100 femelles.

L'âge moyen est de 3.9, les mâles étant à 2.8 et les femelles à 5.0.

Le succès a diminué comparativement à 1975. Le facteur température est encore mentionné comme responsable de la baisse dans les résultats. De l'opinion des chasseurs, c'est la principale cause. De notre côté, nos connaissances des indices de la qualité des populations ne nous permettent pas pour le moment de définir scientifiquement les véritables raisons de cette variation dans le succès.

Ce travail réfère au rapport numéro 8 au chapitre 14.

12.2.1.2 - Chasse contrôlée - Parc des Laurentides
(secteur Kiskissink)

Pour la seconde année nous n'avons pas maintenu de personnel en permanence à cet endroit car devant le peu de renseignements à y recueillir nous avons décidé de continuer comme en 1975 et faire ramasser les données par les agents de conservation rattachés à ce poste car l'expérience avait été positive.

Comparativement à 1975, l'exploitation a été modifiée en ce qui concerne la durée du séjour qui est passée de 5 à 6 jours et le nombre de chasseurs par groupe qui est passé de 2 à 3. Quant aux zones, elles avaient les mêmes limites et le service de guide n'était pas disponible. 165 chasseurs furent admis et 15 groupes ont réussi à abattre chacun 1 orignal. Le succès s'établit donc à 27.3%.

La composition des sexes, 10 mâles et 5 femelles, nous donne le rapport 200 mâles/100 femelles. L'âge moyen est de 5.7, les mâles étant à 7.2 et les femelles à 2.3.

Ce travail réfère au rapport numéro 9 figurant au chapitre 14.

12.2.1.3 - Chasse contrôlée - Réserve de Portneuf

La Réserve de Portneuf est exploitée sur tout son territoire, soit 298.7 milles carrés. Le territoire était divisé en 21 zones et le quota d'animaux à prélever était de 80 pour 80 groupes de trois chasseurs. La durée du séjour est demeurée à 5 jours et la chasse s'est effectuée sans guide.

240 chasseurs furent admis et 30 groupes ont réussi à abattre 1 orignal. Le succès s'établit donc à 37.5%. Le nombre d'originaux tirés et manqués a été de 12 ce qui peut porter le total à 42 originaux et le succès probable à 52.5%.

La composition des sexes, 18 mâles pour 12 femelles, nous donne le rapport 150 mâles/100 femelles.

L'âge moyen est de 2.57, celui des femelles 2.7 et celui des mâles 2.5.

Le succès de chasse a été plus élevé cette année qu'en 1975 tout en étant comparable aux années précédentes.

Nous considérons que l'expérience tentée avec trois chasseurs par groupe mérite d'être poursuivie car elle semble fournir un mode de chasse très acceptable. Cependant, il est trop tôt pour conclure quoi que ce soit et il faudra attendre encore une ou deux années avant de fournir des commentaires valables.

Ce travail réfère au rapport numéro 14 figurant au chapitre

12.2.1.4 - Stations itinérantes

L'enregistrement des orignaux lors de la saison de chasse s'effectue dans les bureaux régionaux du Service de la Conservation par les officiers de ce service. Dans le but d'obtenir des renseignements complémentaires à la fiche du gros gibier qui est remplie au moment de l'enregistrement, nous avons demandé aux personnes chargées de ce travail, de prélever les incisives lorsque c'était possible sinon, de nous recueillir des informations sur le nom et l'adresse de la personne ayant abattu un orignal. Il fallait en même temps aviser qu'un employé du ministère passerait pour récolter des dents de l'animal abattu.

Une tournée hebdomadaire de deux jours fut organisée pour récolter les données biologiques. Dans les zones C et B₂ nous avons recueilli 147 dents.

Dans le cadre du projet de Charlevoix décrit dans le chapitre 11.6, nous avons effectué des visites identiques à celles qui ont été organisées sur la rive sud. Dans ce secteur c'était la zone G qui nous intéressait et pendant les 23 jours de chasse nous avons récolté 53 dents.

Nous estimons que cette méthode est très valable dans notre secteur et qu'elle est supérieure à la station d'enregistrement permanente. Nous poursuivrons de la même façon dans le futur.

12.2.2 - Chevreuil

12.2.2.1 - Stations itinérantes

Sur la rive sud du St-Laurent, les données sur la chasse au gros gibier sont recueillies d'abord dans les bureaux régionaux du Service de la Conservation qui remplit la fiche du gros gibier. Puis dans le but de nous permettre d'avoir une idée de la structure de la population nous faisons soit récolter les incisives, soit remplir une fiche spéciale qui nous permettait de contacter les chasseurs et de récolter les dents incisives sur les animaux tués. Nous avons recueilli 181 dents dans les zones C et B₂.

Tel que mentionné dans la section de l'original, nous considérons cette méthode supérieure à la station d'enregistrement fixe. Il est bien évident qu'avec la loi du mâle les résultats ne sont pas comparables à ceux obtenus sur l'original. Même là, nous croyons que c'est encore la meilleure façon d'obtenir des renseignements sur notre gibier.

12.2.2.2 - Aménagements forestiers

Le ministère des Terres et Forêts avant d'accorder des droits de coupe sur les terrains de la couronne nous fait parvenir les plans de coupe afin que nous formulions nos recommandations. Quand ces coupes doivent passer dans des aires d'hivernement du cerf de Virginie, nos prescriptions sont alors formulées par écrit et nous devons dans bien des cas aller marquer sur le terrain les territoires à protéger.

Ce travail en relation avec les coupes de bois devient de plus en plus important mais demeure aussi très accaparant pour l'équipe qui travaille dans ce secteur. Il nous faudra prochainement obtenir du personnel supplémentaire pour nous permettre de réaliser tous nos travaux en faune terrestre. Actuellement nous devons faire appel à d'autres équipes qui sont obligés de laisser tomber des projets qui mériteraient autant d'attention de notre part.

C'est ainsi que dans le cadre des projets APP nous avons présenté une demande visant à obtenir du personnel pour l'inventaire terrestre du cerf de Virginie dans le ravage de la rivière Owen et dans celui du lac de l'Est.

Un inventaire terrestre du cerf de Virginie a été effectué durant l'été 1975 dans l'aire d'hivernement du cerf de la rivière Owen, là où il avait été localisé au printemps 1975. Cependant étant donné que des coupes forestières dans ce secteur ont eu lieu en 1974 et cela sur une assez grande superficie, il avait été difficile d'évaluer avec précision la densité de la population de ce cervidé puisque ces derniers ont occupé durant l'hiver les aires coupées récemment.

Un nouvel inventaire était nécessaire afin de réévaluer avec plus de précision la densité de la population. Comme un inventaire aérien a été effectué au cours de l'hiver 1975-1976, notre projet d'inventaire terrestre devait être dirigé à partir de la nouvelle délimitation de l'aire d'hivernement.

L'existence du ravage du lac de l'Est est connue depuis environ cinq ans. Il semble que d'après un inventaire aérien réalisé au printemps

1975 et ce dans des conditions de neige non favorables, l'aire d'hivernement couvre une superficie assez importante. Il faut donc procéder le plus tôt possible à un inventaire de tas de crottins et de la qualité de l'habitat. De plus, depuis quelques années des exploitations forestières ont été réalisées sans qu'on puisse intervenir de quelque façon étant donné que l'on disposait de très peu d'informations concernant le secteur. Il semble aussi que d'autres projets de coupe soient prévus dans le même secteur pour les prochaines années.

Ces deux projets n'ont pas été réalisés car nous n'avons pu obtenir le personnel et les crédits nécessaires à leur réalisation.

12.2.2.3 - Visite dans les aires hivernales

Dans le but d'évaluer l'influence du climat hivernal sur nos populations de chevreuils nous avons pris des mesures de neige au sol, de température et d'enfoncement du cerf. Les stations au nombre de deux par ravage sont situées dans un peuplement résineux puis dans un peuplement feuillu. Les visites se font à toutes les deux semaines et à dates fixes. Au cours de 1976 nous avons visité les ravages de Grande Rivière, de Pohénégamook et de Asberish.

Une revision de l'inventaire aérien des aires hivernales du cerf de Virginie a été entreprise dans l'Unité de Gestion du Grand Portage. Cette localisation était nécessaire pour fournir d'une part nos recommandations au ministère des Terres et Forêts et, d'autre part pour nous permettre de connaître l'importance de nos populations de cerfs sur

la rive sud. Cet inventaire peut aussi nous servir de base pour nos inventaires terrestres et nos travaux d'aménagement.

Pour effectuer ce projet nous avons utilisé l'avion qui nous a permis de faire un recouvrement total par lignes parallèles équidistantes d'environ 500 mètres. Pour la délimitation plus précise des grandes aires, l'hélicoptère fut utilisé. La superficie inventoriée s'évalue à 2,630 km² sur une possibilité de 3,200 environ (figures 8 et 9).

Nous estimons avoir réussi à évaluer de façon assez précise les principaux ravages de chevreuils. Reste maintenant à déterminer la nourriture disponible et de préparer un schéma d'aménagement.

Ce travail réfère au rapport 10 apparaissant au chapitre 14.

12.3 - Animaux prédateurs

Nous avons poursuivi notre contrôle sur les animaux prédateurs qui causent des dommages aux animaux de la ferme. Ce contrôle est effectué en collaboration avec le ministère de l'Agriculture qui engage les trappeurs là où nous déterminons la nécessité de pratiquer une élimination de certains prédateurs. Ce qui suit résume les principaux faits de cette activité.

1) Un contrôle des prédateurs nuisibles aux animaux de la ferme a dû être effectué dans la région de la Beauce. Le nombre de plaintes reçues nous a justifiés de recommander l'engagement d'un trappeur.

2) Dans les secteurs où il n'y a pas justification d'engager un trappeur, nous aimerions recevoir plus de collaboration de la part

des plaignants. Plusieurs refusent catégoriquement de tenter d'exercer un contrôle avec les engins que nous leur fournissons.

3) Plusieurs cas sont réglés directement lors de la visite des employés de notre ministère. Bien des fois il s'agit seulement de faire part de l'article 27 de la loi de la conservation de la faune.

4) Quelques plaintes nous parviennent dans le seul but de demander de rétablir la prime pour ceux qui tuent des animaux prédateurs.

5) En plus du contrôle des prédateurs des animaux de la ferme, nous avons dû répondre à plusieurs demandes concernant le contrôle des castors et des ours dans les parcs ainsi que le contrôle des mouffettes et des rats laveurs près des habitations. Nous estimons que ce travail pourrait être évité dans bien des cas, car très souvent ce sont des déchets de poubelle qui attirent les animaux. En éliminant ces rebuts, on éviterait ainsi d'attirer les animaux qui demandent par la suite d'être éliminés.

Ce travail réfère au rapport numéro 12 figurant au chapitre 14.

Depuis une couple d'années nous avons commencé à récolter des crânes de coyote afin d'obtenir des données morphométriques de cette espèce. Ces données nous permettront peut-être éventuellement de différencier les espèces de canidés susceptibles d'être confondus entre-elles (loup, chien, coyote et hybride).

Dans le cadre de cette étude nous avons demandé au Service de la Conservation de collaborer avec nous en recueillant lors des patrouilles des agents de conservation, des spécimens ou parties de spécimens dont le crâne serait intact.

Nous pouvons souligner la bonne collaboration reçue de la part des officiers du Service de la Conservation et pouvons croire que d'ici peu de temps le nombre de spécimens sera suffisant pour compléter ce travail.

12.4 - S.E.R.F. de Portneuf

Des détails de ce projet ayant été fournis dans la section 11.4, nous nous limiterons à donner que les points traitant de la faune terrestre.

Lors de l'estimé fourni dans le projet nous croyons que la faune terrestre est assez abondante pour en permettre l'exploitation. La priorité devrait être accordée pour organiser une chasse au petit gibier et par la suite celle du gros gibier. Avec la popularité que connaît la chasse à la gelinotte et au lièvre, il faudra évaluer si le potentiel pour la chasse au gros gibier est aussi ou plus intéressant que celui du petit gibier. Ceci reste à déterminer.

Dans le cadre des activités de la Société d'exploitation des ressources fauniques, nous considérons que le trappage pourrait s'inclure et c'est par l'inventaire que nous pouvons évaluer le potentiel. Les conditions de température ne nous ont pas permis de réaliser ce travail et nous le reportons à l'automne prochain.

13. Travaux divers

La principale activité du chef de district est sans contredit

la supervision des travaux des équipes et l'administration des montants d'argent accordés pour le bon fonctionnement des groupes de travail. Des contacts réguliers et constants doivent être maintenus avec le public; ceci peut se faire par les communications téléphoniques, par le courrier et par les rencontres personnelles. Ce travail demeure sans aucun doute une priorité pour le responsable du district et lui demande de consacrer une bonne partie de son temps.

Pendant les mois d'hiver soit janvier, février et mars, les principales activités du personnel sont de voir à la compilation des données recueillies au cours du printemps, de l'été et de l'automne précédents. Il faut alors préparer les cartes bathymétriques des lacs qui furent sondés, identifier les stocks de poissons capturés lors des inventaires ichtyologiques, de faire des recommandations pour l'exploitation de la chasse et de la pêche dans les parcs et réserves du district et de produire des rapports sur les principaux travaux en cours. Au chapitre 14 nous donnons une liste des principaux travaux qui ont débouché sur un rapport.

Il y a aussi pendant cette période plusieurs travaux effectués sur le terrain comme la vérification de sentiers de motoneige, la cueillette de données sur les lacs inaccessibles en été, la vérification de certains renseignements obtenus sur les ravages de cerf et d'orignal, etc...

Afin de nous permettre de mieux connaître la valeur de quelques nappes d'eau et pour mieux nous guider dans nos recommandations d'aménagement, nous prélevons en hiver des échantillons d'eau à quelques étangs d'élevage et à quelques petits lacs de pêche.

Notre participation est régulièrement demandée pour rencontrer des groupements publics, pour fournir des informations dans des postes de radio et de télévision et pour assister à des expositions régionales.

Des cours de perfectionnement et des sessions d'information ont été suivis par quelques employés. Il s'agit entre autres d'un cours pour l'obtention d'une maîtrise en administration et d'un cours pour les nouveaux cadres donnés par l'E.N.A.P..

Devant le nombre important de projets de drainage qui nous sont transmis par le ministère de l'Agriculture et aussi par l'implication que peut avoir ces travaux sur la faune, nous devons fournir une part de temps assez importante pour vérifier les projets, et pour suivre les travaux afin de voir si toutes nos recommandations sont respectées.

Nous avons entrepris une étude sur les résultats de pêche au maskinongé dans les lacs St-Augustin et Sergent dans le comté de Portneuf. Nous visitons ces deux endroits à toutes les semaines pendant la saison d'été pour nous permettre d'évaluer l'intensité de pêche et de dénombrer les maskinongés capturés à la ligne. Nous donnons plus de détails au rapport numéro 19 apparaissant au chapitre 14.

Notre assistance fut demandée par la Commission de la Fonction Publique pour siéger sur des jurys qui devaient qualifier des techniciens de la faune et des biologistes devant occuper des postes à notre ministère et à ceux qui utilisent ces corps d'emploi. Nous avons aussi agi comme membres de jury pour l'avancement de classe chez les techniciens et les biologistes.

Nous avons assisté à plusieurs congrès, colloques et ateliers dans le but de présenter des communications ou d'assister comme auditeur libre. Les rencontres qui apparaissent ci-après sont celles qui ont attiré le plus notre attention.

Congrès annuel de l'A.C.F.A.S. à Sherbrooke,

Réunion générale de la Fédération Québécoise de la Faune

à Québec,

Northeast Fish and Wildlife Conference à Hershey, Pa,

Conférence fédérale-provinciale sur la pêche sportive au

Canada à Toronto,

Salmonid Workshop à Northampton, Mass.,

Atelier sur la fiche du gros gibier,

Atelier sur l'exploitation de l'original.

Nous avons siégé sur différents comités concernant entre autres la préparation d'un formulaire pour obtenir des renseignements des détenteurs de baux de chasse et de pêche, l'étude et l'exploitation de l'ours, la pêche d'appoint dans les parcs et réserves, les bibliothèques de la faune, de la gestion du domaine public et de la revision d'une formule de diagnose.

Un autre comité qui a reçu une attention particulière de notre part fut celui sur l'élaboration de "Portrait de l'Eau" dans le processus de planification du territoire par l'O.P.D.Q..

Pour s'assurer que la fiche du gros gibier soit bien remplie nous avons dû visiter tous les postes régionaux du Service de la Conservation et rencontrer tous les agents pour leur donner un cours de rafraî-

chissement. Nous pouvons souligner cette année qu'un effort a été donné dans ce sens et qu'en général la fiche fut mieux remplie.

14. Liste des rapports

- 1) Inventaire ichtyologique de la rivière Bras St-Nicolas, comté Montmagny - l'Islet; par Gilles Landry.
- 2) Compte rendu d'une enquête effectuée au lac Témiscouata au sujet de la pêche sous la glace à l'hiver 1976; par Gilles Landry.
- 3) Demandes visant à protéger les ressources fauniques à l'intérieur de l'Unité de Gestion de la forêt des Appalaches; par Gilles Landry.
- 4) Demandes visant à protéger les ressources fauniques à l'intérieur de l'Unité de Gestion de la Beauce; par Gilles Landry.
- 5) Première mention au Québec de Glugea anomala Moniez chez Gasterosteus aculeatus L.; par Gilles Landry.
- 6) Société d'aménagement de Portneuf - Propositions d'exploitation pour 1976; Anonyme.
- 7) Inventaire ichtyologique du bassin hydrographique de la rivière aux Ecorces, été 1976; par Gilles Landry.
- 8) Rapport de la chasse contrôlée de l'orignal dans le Parc des Laurentides, saison 1976; par Yvon E. Roussel.

- 9) Rapport de la chasse contrôlée de l'orignal dans le secteur de Kissink, Parc des Laurentides, saison 1976; par Sylvain St-Onge.
- 10) Revision de l'inventaire aérien des aires hivernales du cerf de Virginie; par Jacques Turgeon.
- 11) Ensemencements en 1976 dans le district de Québec; Anonyme.
- 12) Rapport sur le contrôle des prédateurs (animaux de la ferme) au cours de 1976; Anonyme.
- 13) Résumé des études physico-chimiques et des inventaires ichtyologiques sommaires effectués dans le fleuve Saint-Laurent au cours des années 1972 à 1975; par Gilles Paquet.
- 14) Chasse contrôlée à l'orignal, Réserve de Portneuf, saison 1976; par Jean-Pierre Thomassin.
- 15) Etude physico-chimique et inventaire ichtyologique sommaires d'un secteur de la rivière Chaudière, 1976; par Gilles Paquet, Raymond Bossé et Donald Carrier.
- 16) Projet de réglementation des espèces de salmonidés exotiques de la province de Québec; par Luc Samson.
- 17) L'estimé des populations de truites mouchetées (Salvelinus fontinalis) selon les méthodes de Leslie pour l'établissement des "quotas" de pêche des lacs du Parc des Laurentides et de la Réserve de Portneuf; par Réal Vézina et Luc Samson.

- 18) Methods used for the capture and transport of the amphipod Gammarus lacustris (Sars) between lakes in the Province of Quebec; by Luc Samson and Réal Vézina.
- 19) Enquête sur la pêche au maskinongé dans les lacs Sergent et St-Augustin (Portneuf) été 1976; par Gilles Landry.

15. Conclusion

Plusieurs projets ayant été programmés pour l'année en cours ont été réalisés grâce à l'appui et à la collaboration de toutes les équipes. Nous constatons qu'une somme importante de travail est consacrée à régler des problèmes quotidiens et que bien souvent nous devons mettre de côté des projets d'aménagement proprement dits. A notre avis nous devrions consacrer plus de temps dans ces travaux car la vocation principale de notre service est de réaliser les aménagements des populations des espèces fauniques pour les conserver, les maintenir à un niveau acceptable.

Il est bien sûr qu'une fois les travaux d'inventaire presque complétés nous pourrions consacrer plus de temps aux travaux d'aménagement. Toutefois il nous faudra aussi obtenir des budgets en considérant le fait que pour effectuer des aménagements nous aurons besoin de matériaux et de machinerie.

Nous aimerions obtenir plus de support administratif soit par le secrétariat administratif ou en obtenant une personne additionnelle qui serait chargée du secteur administratif. Nous considérons qu'une

seule personne pour voir à préparer les rapports, répondre au courrier et voir à la bonne marche d'un bureau qui a près d'une vingtaine d'employés ne peut satisfaire à tous ces besoins et nous devons consacrer trop de temps à cette activité.

Plusieurs de ces points pourront être réglés du moins nous l'espérons, avec les structures régionales qui seront en force dès le printemps 1977. Sans tout régler les problèmes, le fonctionnement de ce nouvel organigramme devrait nous permettre de se consacrer davantage à nos tâches.

Québec, le 19 mai 1977.

Liste des tableaux

- Tableau 1. Liste des espèces de poissons expédiés pour analyse des métaux lourds, pesticides et PCB.
- Tableau 2. Liste des espèces de poissons capturées dans le fleuve Saint-Laurent au cours des années 1972 à 1975.

Liste des figures

- Figure 1. Limite du district de Québec.
- Figure 2. Zones de pêche dans les limites du district de Québec.
- Figure 3. Zones de chasse dans les limites du district de Québec.
- Figure 4. Organigramme actuel.
- Figure 5. Organigramme proposé.
- Figure 6. Aménagement d'une frayère dans la Réserve de Portneuf (photo)
- Figure 7. S.E.R.F. de Portneuf.
- Figure 8. Inventaire aérien bloc du lac Témiscouata
- Figure 9. Inventaire aérien bloc du lac de l'Est

Tableau 1.

Liste des espèces de poissons expédiées pour analyse des métaux lourds, pesticides et PCB

Endroit de capture	Date	Espèce	N. de spécimens
Rivière Chaudière*	30/6/76 - 6/7/76	Esox masquinongy	2
	23/8/76 - 24/8/76	Micropterus dolomieu	14
	25/8/76 - 26/8/76	Ambloplites rupestris	6
	30/8/76 - 8/9/76	Stizostedion vitreum	34
	9/9/76 - 14/9/76	Semotilus corporalis	7
		Catostomus commersoni	17
		Perca flavescens	35
	Ictalurus nebulosus	7	
Lac St-Augustin	12/7/76 - 21/10/76	Stizostedion vitreum	7
		Catostomus commersoni	1
		Lepomis gibbosus	27
		Perca flavescens	12
		Esox masquinongy	1
		Ictalurus nebulosus	6
		Notemigonus crysoleucas	8
Lac Beauport	14/7/76	Micropterus dolomieu	6
Lac Clément	23/7/76	Catostomus commersoni	15
		Ictalurus nebulosus	11
Lac St-Charles	19/7/76 - 21/7/76	Coregonus artedii	11
	13/10/76	Micropterus dozomieu	4
		Catostomus commersoni	9
		Catostomus catostomus	2
		Salvelinus namaycush	2
		Ictalurus nebulosus	17
	Perca flavescens	23	

* Les échantillons capturés du 30/6/76 au 30/8/76 faisaient parti de l'inventaire proprement dit de la rivière Chaudière.

Lac Sergent	11/8/76 - 18/10/76	Perca flavescens	26
		Esox masquinongy	2
		Catostomus commersoni	3
		Micropterus dolomieu	1
		Lepomis gibbosus	41
Fleuve St-Laurent (Baie de St-Vallier)	16/8/76 - 17/8/76	Microgadus tomcod	25
		Catostomus catostomus	9
		Catostomus commersoni	1
		Cyprinus carpio	4
		Morone americana	42
		Stizostedion canadense	13
Fleuve St-Laurent (Trou de Berthier)	18/8/76 - 19/8/76	Acipenser oxyrinchus	1
		Cyprinus carpio	10
		Salmo gairdneri	1
		Stizostedion canadense	10
		Stizostedion vitreum	6
		Morone americana	26
		Catostomus catostomus	6
		Coregonus clupeaformis	4
Fleuve St-Laurent (St-David)	23/9/76	Cyprinus carpio	6
		Catostomus catostomus	7
		Catostomus commersoni	1
		Stizostedion canadense	3
		Stizostedion vitreum	8
		Microgadus tomcod	2
		Micropterus dolomieu	6
		Perca flavescens	12
Fleuve St-Laurent (Pont de Québec)	24/9/76	Stizostedion vitreum	10
		Catostomus catostomus	9
		Stizostedion canadense	5
Fleuve St-Laurent (St-François)	28/9/76	Cyprinus carpio	1
		Morone americana	12
		Microgadus tomcod	22
		Catostomus catostomus	17

Lac Etchemin	15/9/76	Prosopium cylindraceum	5
		Catostomus commersoni	10
		Lota lota	1
		Salvelinus namaycush	1
		Notropis cornutus	42
Lac Joli	21/9/76	Catostomus commersoni	11
Rivière du Sud	1/10/76	Catostomus commersoni	13
		Salvelinus fontinalis	2
Rivière Etchemin	5/10/76	Catostomus commersoni	17
Rivière Boyer	5/10/76	Esox lucius	5
		Salvelinus fontinalis	1
		Catostomus commersoni	12
		Ambloplites rupestris	10
Rivière Beaurivage	7/10/76	Micropterus dolomieu	2
		Scotilus corporalis	1
		Catostomus commersoni	9

Tableau 2. Liste des espèces de poissons capturées dans le fleuve Saint-Laurent au cours des années 1972 à 1975.

Espèce et famille	Nombre capturé	Longueurs extrêmes LF (mm.)
<u>Petromyzontidae</u>		
Ichthyomyzon unicuspis	1	119
Petromyzon marinus	4	236 - 730
<u>Acipenseridae</u>		
Acipenser fulvescens	18	124 - 372
Acipenser oxyrinchus	6	153 - 597
<u>Clupeidae</u>		
Alosa pseudoharengus	216	26 - 158
Alosa sapidissima	154	23 - 121
<u>Salmonidae</u>		
Salmo salar	1	380
Salvelinus fontinalis	2	237 - 248
Coregonus clupeaformis	6	108 - 432
<u>Osmeridae</u>		
Osmerus mordax	125	17 - 146
<u>Hiodontidae</u>		
Hiodon tergisus	32	49 - 275
<u>Esocidae</u>		
Esox lucius	184	53 - 651
<u>Cyprinidae</u>		
Cyprinus carpio	104	29 - 600
Hybognathus nuchalis	11	26 - 40
Notropis atherinoides	121	19 - 51
Notropis cornutus	244	30 - 58
Notropis hudsonius	167	16 - 65
Notropis stramineus	3	23 - 27

Tableau 2. Liste des espèces de poissons capturées dans le fleuve Saint-Laurent au cours des années 1972 à 1975 (suite).

Espèce et famille	Nombre capturé	Longueurs extrêmes LF (mm.)
<u>Cyprinidae</u>		
Rhinichthys cataractae	4	39 - 45
Semotilus atromaculatus	4	35 - 112
Semotilus corporalis	44	22 - 60
Semotilus margarita	1	72
<u>Catostomidae</u>		
Catostomus catostomus	2,094	29 - 430
Catostomus commersoni	317	22 - 415
Moxostoma macrolepidotum	3	227 - 310
Moxostoma valenciennesi	1	342
<u>Ictaluridae</u>		
Ictalurus nebulosus	1	255
Ictalurus punctatus	1	420
Noturus flavus	1	233
<u>Anguillidae</u>		
Anguilla rostrata	1	725
<u>Cyprinopontidae</u>		
Fundulus diaphanus	8,350	16 - 97
<u>Gadidae</u>		
Lota lota	4	277 - 335
Microgadus tomcod	583	30 - 220
<u>Gasterosteidae</u>		
Apeltes quadracus	13	22 - 50
Gasterosteus aculeatus	189	14 - 72
Pungitius pungitius	1	27

Tableau 2. Liste des espèces de poissons capturées dans le fleuve Saint-Laurent au cours des années 1972 à 1975 (suite).

Espèce et famille	Nombre capturé	Longueurs extrêmes LF (mm.)
<u>Percopsidae</u>		
Percopsis omiscomaycus	2	21 - 28
<u>Percichthyidae</u>		
Morone americana	531	21 - 262
<u>Centrarchidae</u>		
Lepomis gibbosus	1	50
Micropterus dolomieu	12	27 - 360
<u>Percidae</u>		
Etheostoma nigrum	12	29 - 63
Perca flavescens	916	19 - 285
Percina caprodes	24	35 - 69
Stizostedion canadense	61	42 - 374
Stizostedion vitreum	247	25 - 410
<u>Pleuronectidae</u>		
Liopsetta putnami	8	180 - 210

Figure 1.

IC-M-362

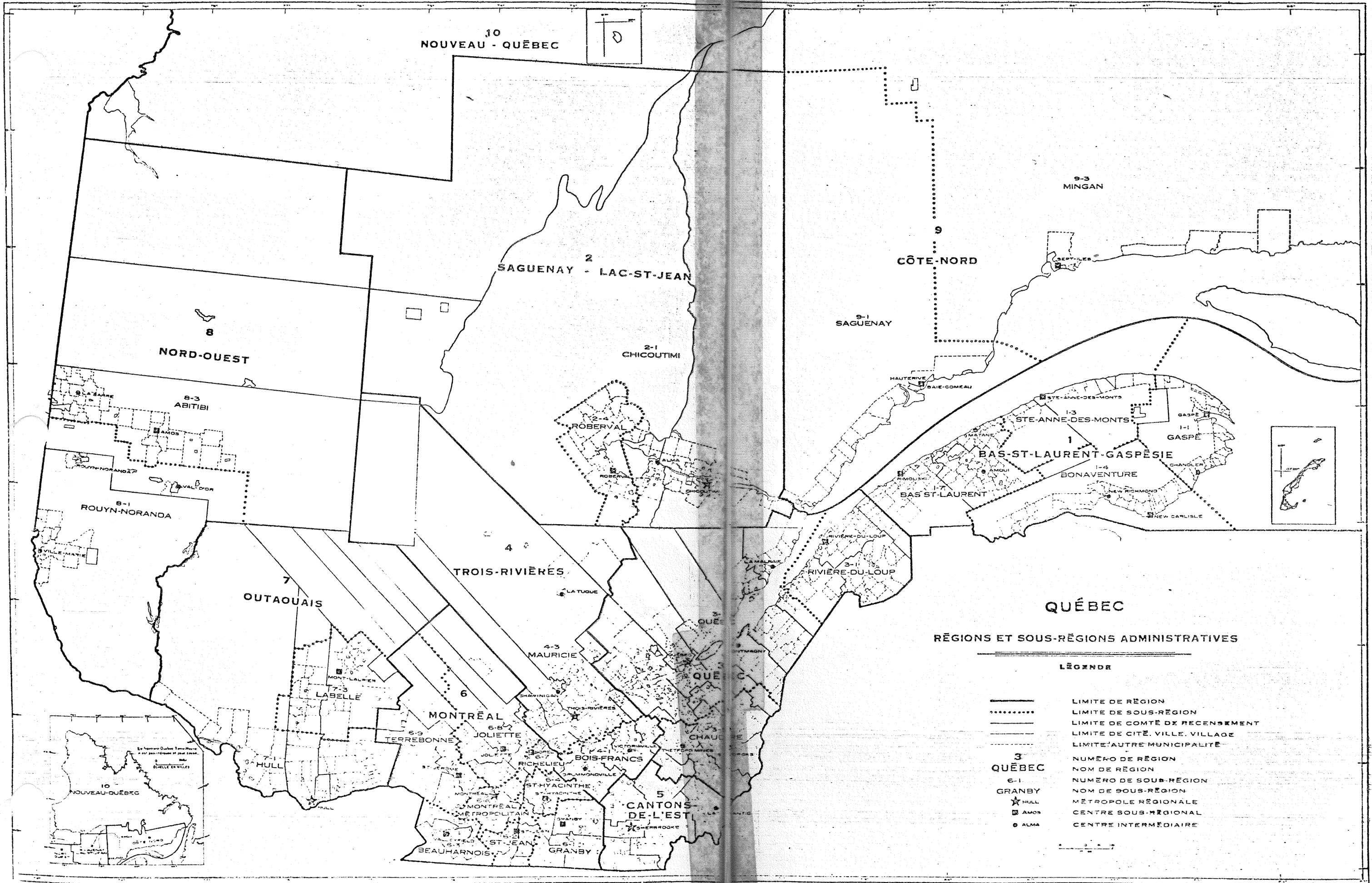


Figure 2.

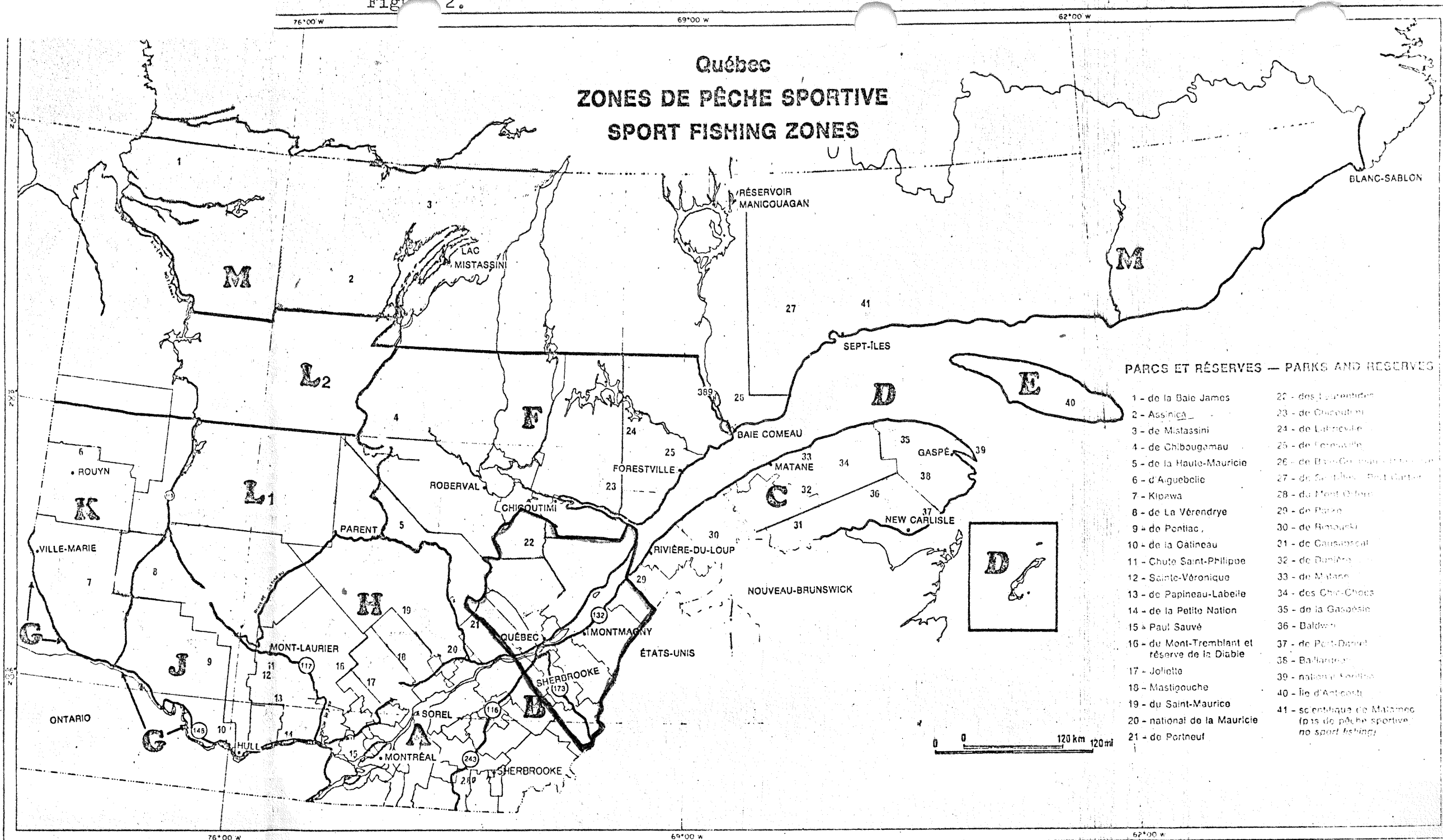
76°00' W

69°00' W

62°00' W

Québec

ZONES DE PÊCHE SPORTIVE SPORT FISHING ZONES



PARCS ET RÉSERVES — PARKS AND RESERVES

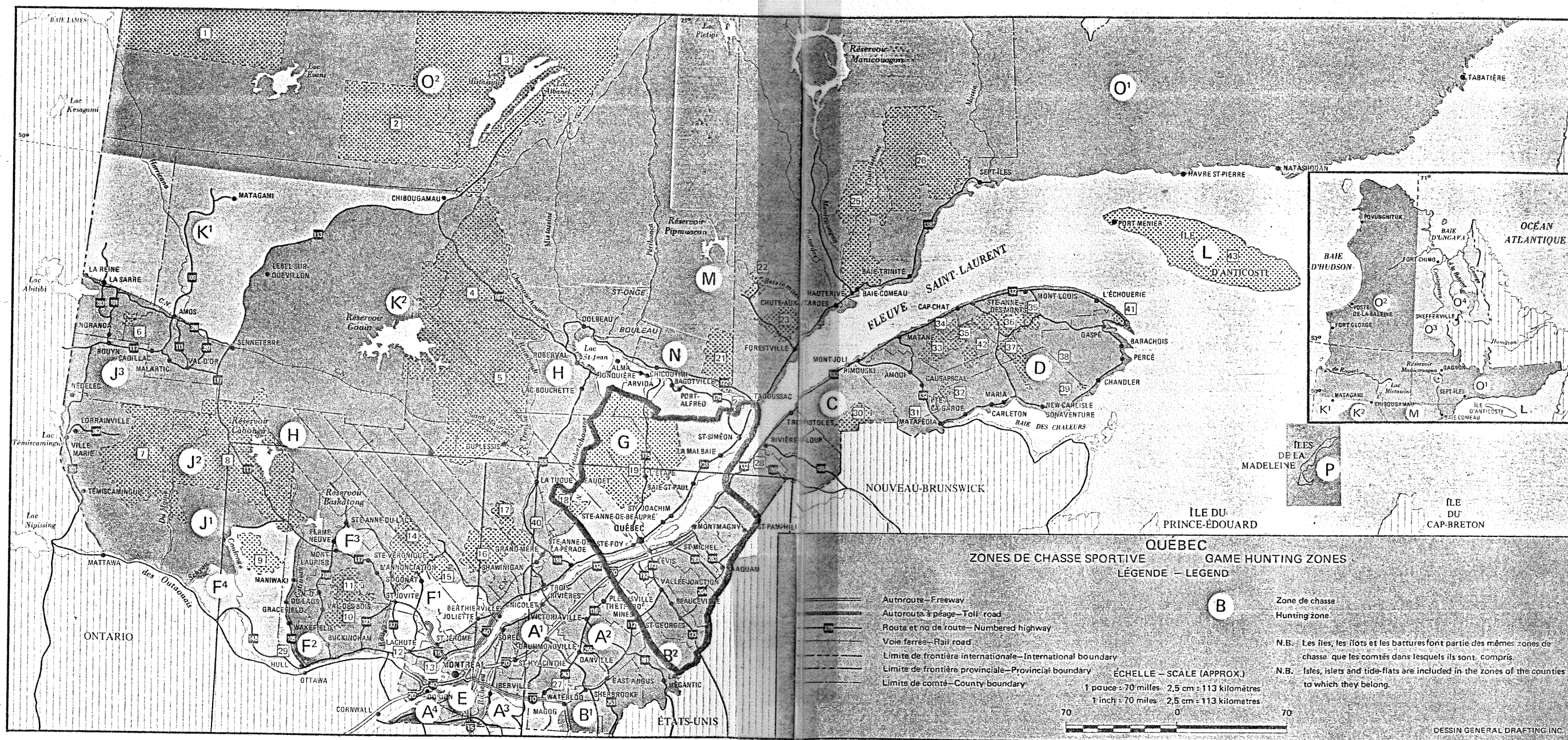
- | | |
|--|--|
| 1 - de la Baie James | 20 - des Laurentides |
| 2 - Assinica | 23 - de Chicoutimi |
| 3 - de Mistassini | 24 - de Lafréville |
| 4 - de Chibougamau | 25 - de Forestville |
| 5 - de la Haute-Mauricie | 26 - de Baie-Comeau et Matane |
| 6 - d'Aguebelle | 27 - de Sept-Îles - Baie-Carter |
| 7 - Kipawa | 28 - du Mont-Olympe |
| 8 - de La Vérendrye | 29 - de Parke |
| 9 - de Pontiac | 30 - de Rimouki |
| 10 - de la Gatineau | 31 - de Causapscal |
| 11 - Chute Saint-Philippe | 32 - de Danville |
| 12 - Sainte-Véronique | 33 - de Matane |
| 13 - de Papineau-Labelle | 34 - des Chis-Chocs |
| 14 - de la Petite Nation | 35 - de la Gaspésie |
| 15 - Paul Sauvé | 36 - Baldwin |
| 16 - du Mont-Tremblant et réserve de la Diabie | 37 - de Port-Daniel |
| 17 - Joliette | 38 - Ballantyne |
| 18 - Mastigouche | 39 - national Acadia |
| 19 - du Saint-Maurice | 40 - Île d'Anticosti |
| 20 - national de la Mauricie | 41 - scientifique de Matane (pas de pêche sportive no sport fishing) |
| 21 - de Portneuf | |

76°00' W

69°00' W

62°00' W

Figure 3.



QUÉBEC
ZONES DE CHASSE SPORTIVE **GAME HUNTING ZONES**
LÉGENDE - LEGEND

- Autroute - Freeway
- Autoroute à péage - Toll road
- Route et no de route - Numbered highway
- Voie ferrée - Rail road
- Limite de frontière internationale - International boundary
- Limite de frontière provinciale - Provincial boundary
- Limite de comté - County boundary

- B** Zone de chasse / Hunting zone
- N.B. Les îles, les îlots et les battures font partie des mêmes zones de chasse que les comtés dans lesquels ils sont compris.
- N.B. Isles, islets and tide-flats are included in the zones of the counties to which they belong.

ÉCHELLE - SCALE (APPROX.)
 1 pouce - 70 milles 2,5 cm - 113 kilomètres
 1 inch - 70 miles 2,5 cm - 113 kilometres

Figure 4. Organigramme actuel.

- Claude Bernard, Biologiste : Chef de district. Planification, administration, supervision des travaux des équipes. Responsabilité générale du district.
Jocelyne D. Beauchemin, Secrétaire
- Gilles Landry, Biologiste : Equipe qui est chargée des inventaires et des aménagements tant en faune aquatique qu'en faune terrestre dans une partie de la rive sud (secteur Kamouraska-Témiscouata - Rivière-du-Loup).
Jean-Luc Brisebois, Technicien
- Gilles Paquet, Biologiste : Equipe qui effectue des inventaires et des aménagements de lacs, de cours d'eau dans la partie sud du district soit de l'Islet à Lotbinière. A l'occasion participe à des projets en faune terrestre.
Raymond Bossé, Technicien
Donald Carrier, Technicien
- Yvon E. Roussel, Biologiste : Equipe responsable sur tout le territoire du district, du gros gibier, des chasses contrôlées, des contacts à effectuer concernant les coupes de bois, des inventaires aériens et du petit gibier. Voit au contrôle des animaux prédateurs.
Jacques Turgeon, Technicien
Clément Caron, Technicien
- Luc Samson, Biologiste : Responsable d'équipes qui principalement dans le Parc des Laurentides effectuent des inventaires et des aménagements de lacs et cours d'eau. Coordonne le programme de statistiques de pêche dans les parcs et réserves inclus dans le système mécanographique.
Julien Déry, Technicien
Claude Pleau, Technicien
- Réal Vézina, Biologiste : Responsable des équipes qui voient à l'aménagement et à l'inventaire dans la Réserve de Portneuf. Etablit les contacts avec les autres services de notre ministère en ce qui a trait à l'exploitation de la Réserve de Portneuf. Prend régulièrement charge de la faune terrestre dans cette réserve.
Jean-Pierre Thomassin, Technicien
Albert Gagnon, Technicien
- Jean-Jacques Bourassa, Biologiste : Responsable du S.E.R.F. de Portneuf.
Daniel Dolan, Technicien
- Guy Trecia, Biologiste : Responsable du projet de l'O.P.D.Q. dans Charlevoix.
Sylvain St-Onge, Technicien
André Gervais, Technicien

Figure 4-A. Organigramme actuel.

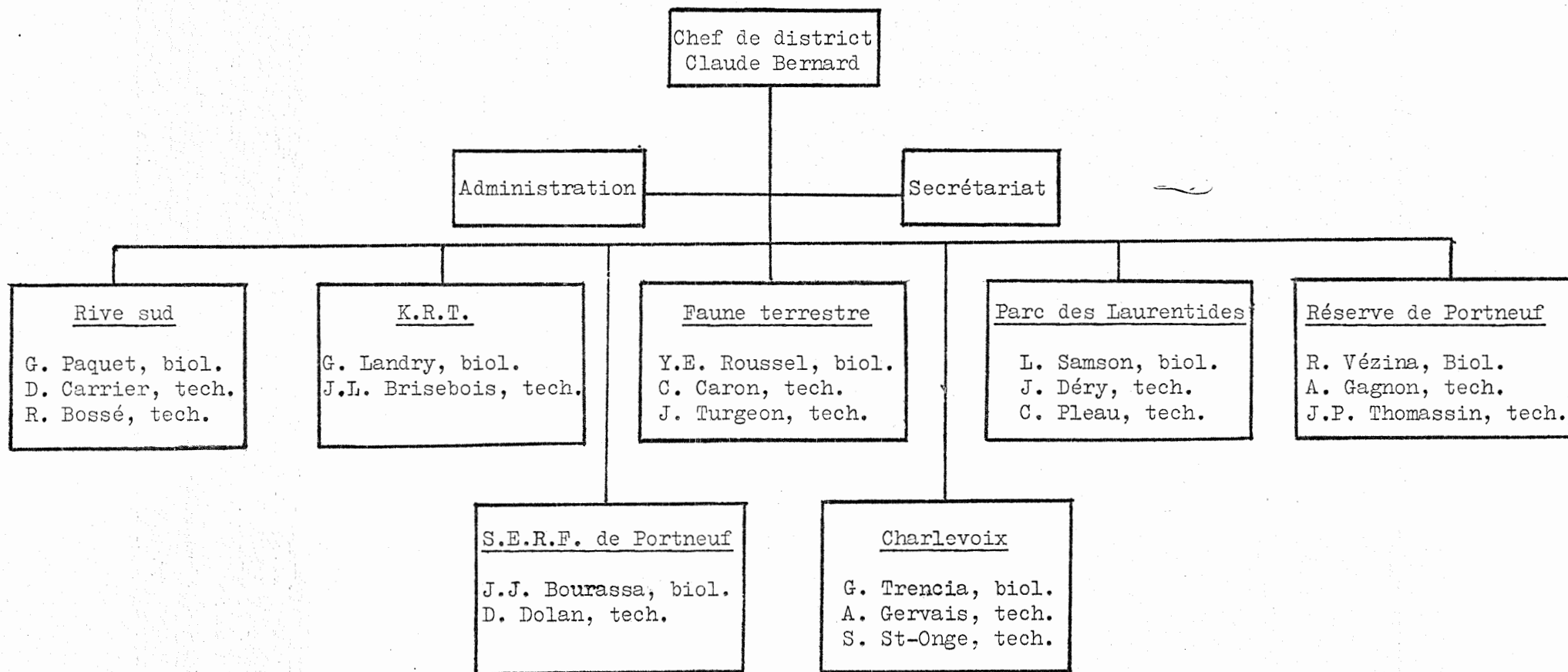
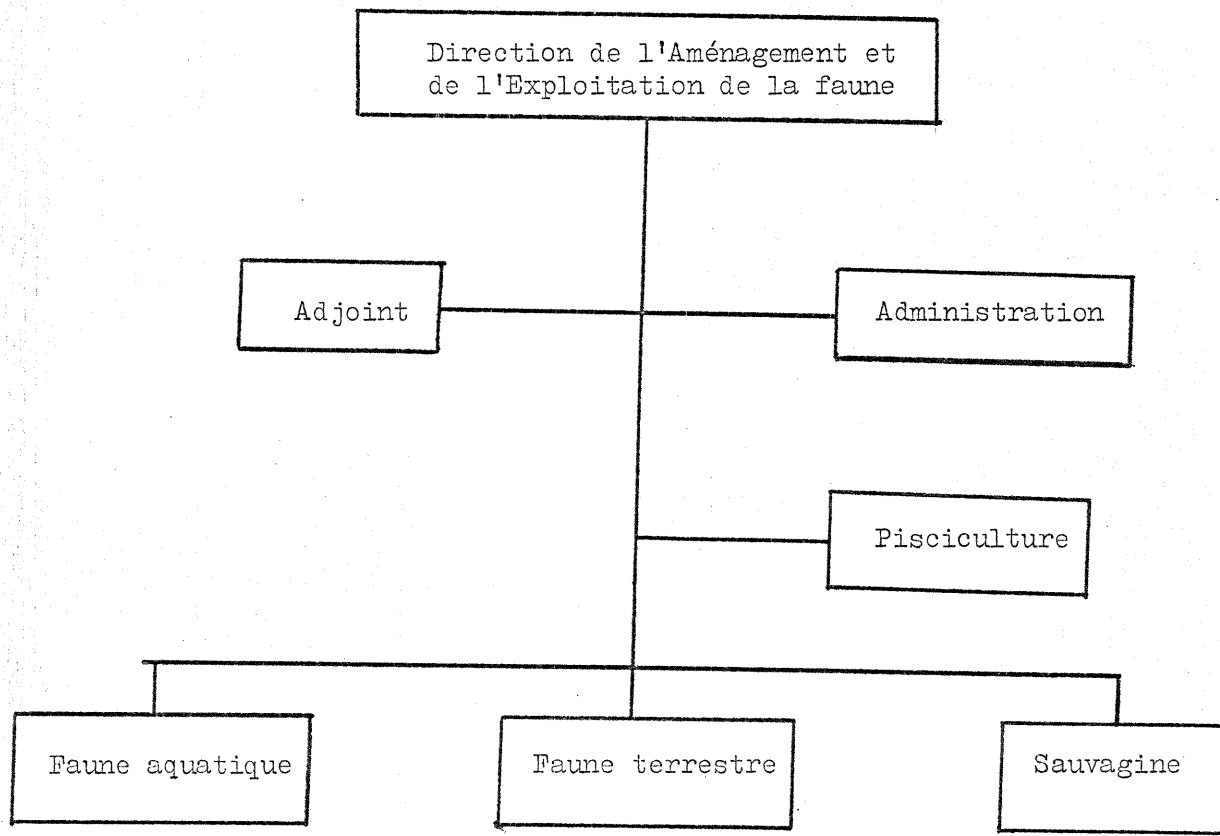


Figure 5. Organigramme proposé.

Plan d'organisation administrative inférieure régionale



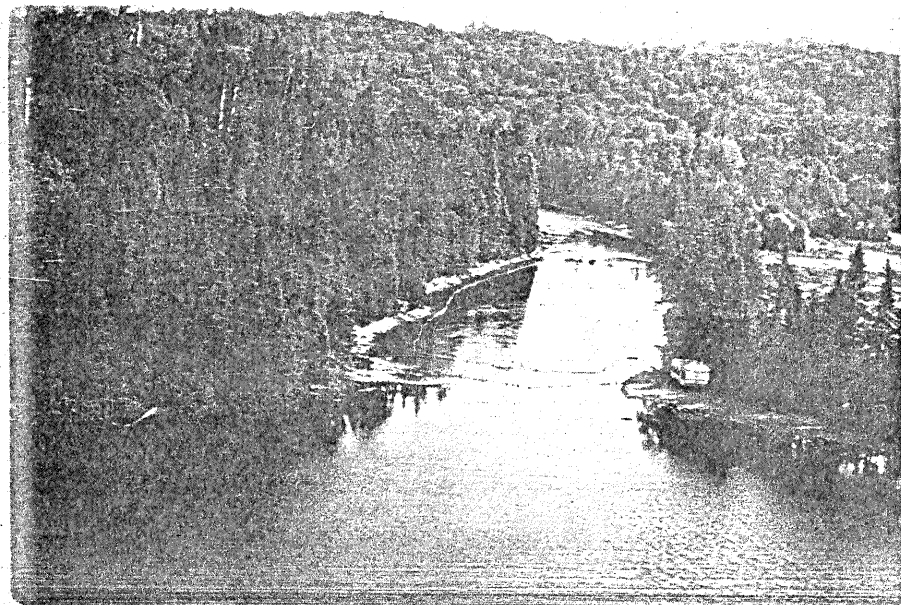
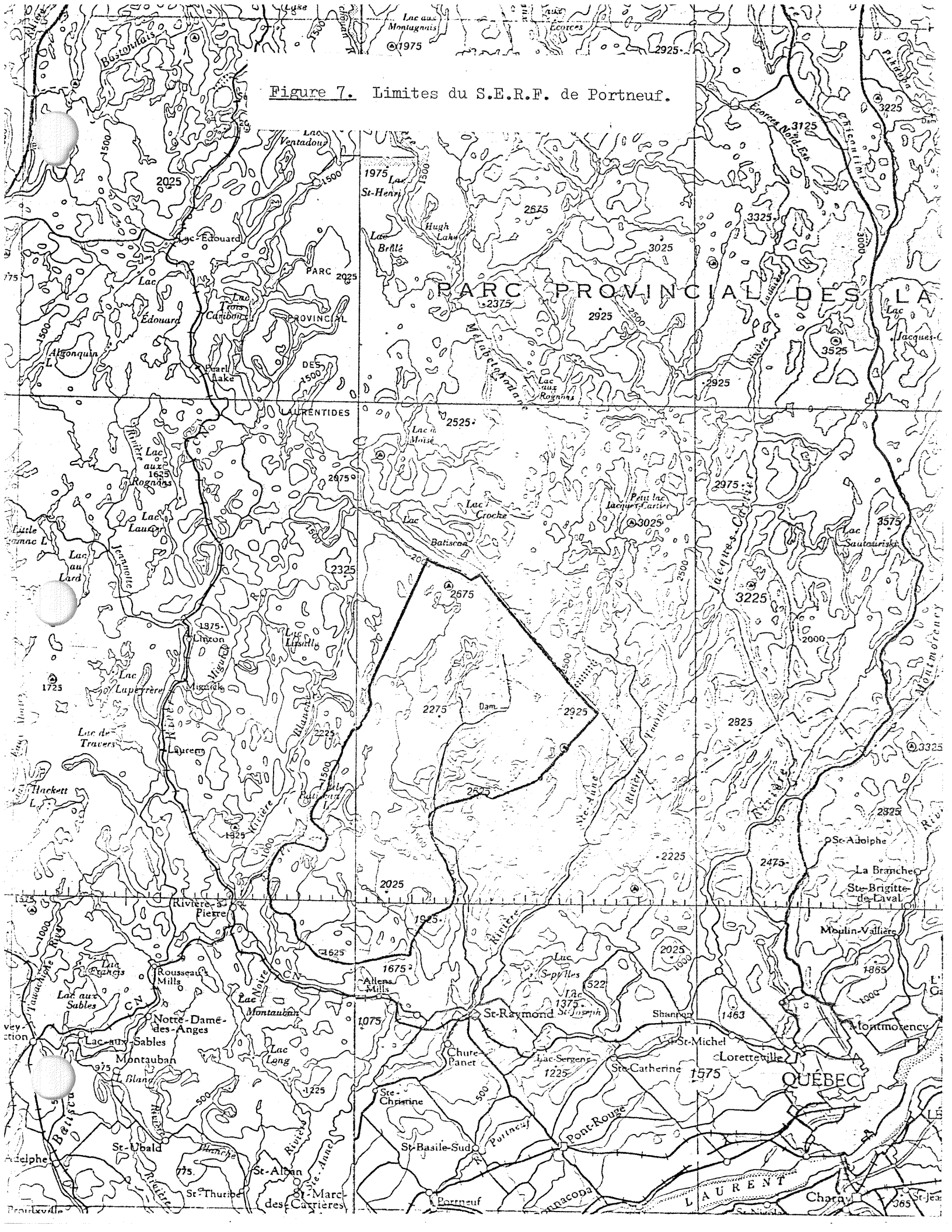


Figure 6. Frayère du lac Lapeyrère, Réserve de Portneuf.

Figure 7. Limites du S.E.R.F. de Portneuf.



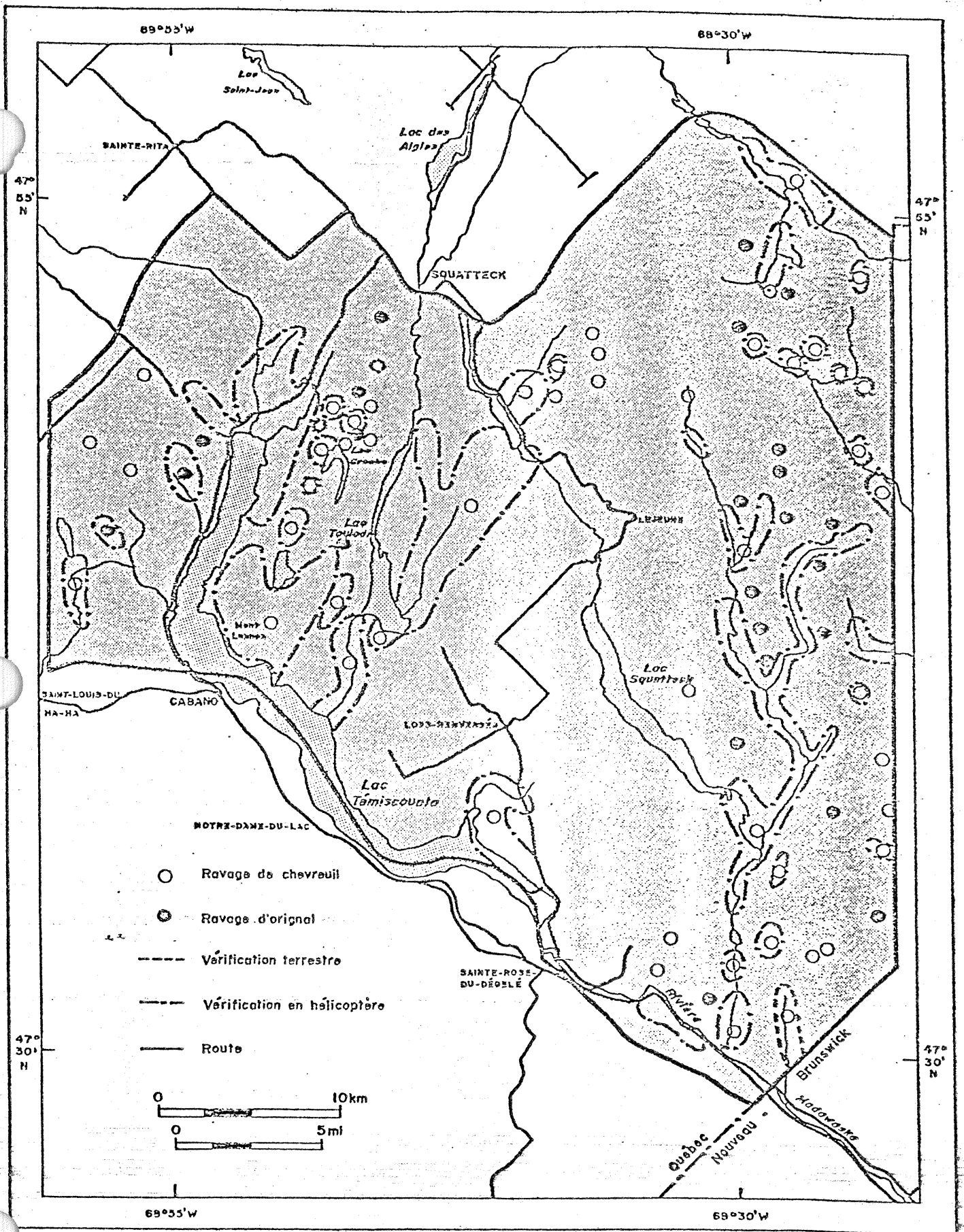


Figure 8 - Bloc du lac Témiscouata.

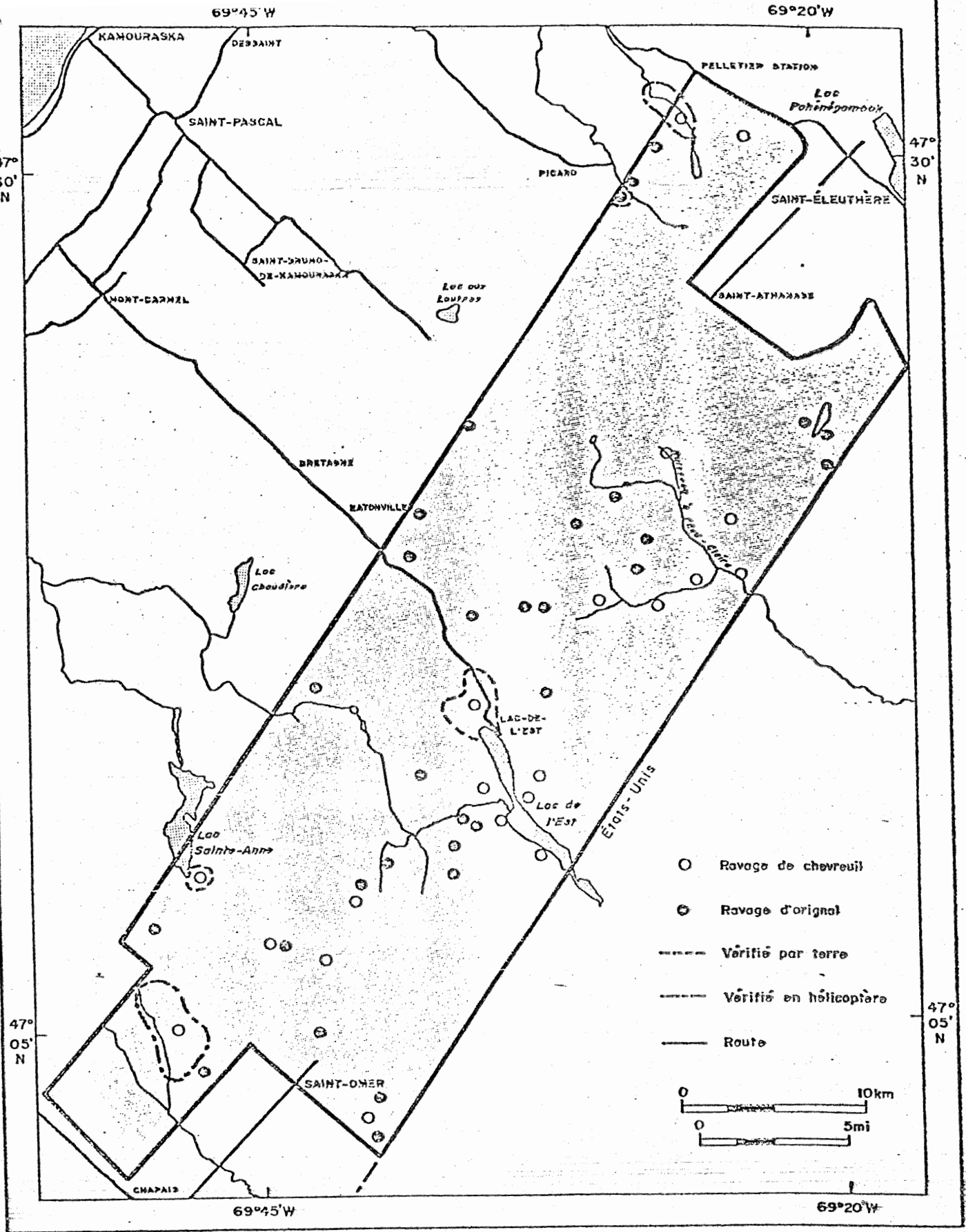


Figure 9 - Bloc du lac de l'Est.